

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 381 Mutations

n° 381

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
28 octobre 1914

Numéro JO  
n° 216 du 31/10/1914

Date du numéro  
31 octobre 1914

### TEXTE INTÉGRAL

M. Bellot, Administrateur Adjoint des Colonies a été maintenu jusqu'à nouvel ordre dans les fonctions d'agent spécial, et de régisseur comptable de la prison qu'il exerce effectivement depuis le 1<sup>er</sup> Octobre 1914, avec droit, en qualité d'agent spécial, à l'indemnité de responsabilité de 600 frs. prévue par l'arrêté du 30 Septembre 1912.